



La Ronde de la Choisille 2017

Règlement Complet

Organisateurs :

Le Réveil Sportif de Saint Cyr sur Loire section Athlétisme organise la Ronde de la Choisille le dimanche 4 juin 2017

L'organisateur, en cas de force majeure ou toute autre circonstance mettant la sécurité des coureurs en danger, se réserve le droit d'annuler ou décaler les horaires de départ sans aucune contrepartie.

Epreuves :

La Ronde de la Choisille comporte 2 courses chronométrées, 1 animation allure libre dénommée choisillette et 2 courses animation enfant:

- 9h00 : course chronométrée 26 km
- 10h10 : course chronométrée 15 km.
- 10h15 : « La Choisillette » parcours running à allure libre non chronométré et sans classement de 7 km ouverte marche nordique
- 9h30 : course des classes primaires sans classement
- 9h45 : course des classes collèges sans classement

Ravitaillement :

26 km :

Un ravitaillement est posté au 5^e km, 10^e km, 15^e km, et 20^e km.

15 km :

Un ravitaillement est posté au 5^e et 9^e km.

Inscriptions individuelles:

Les bulletins d'inscriptions papier sont à retourner au RSSC Athlétisme, allée René Coulon 37540 St Cyr sur Loire accompagnés d'un chèque du montant des inscriptions au plus tard le mercredi 31 mai 2017.

Les inscriptions seront aussi possibles :

- Le samedi 3 juin 2017 de 15h00 à 18h00 au stade Guy Drut, 9 allée René Coulon à Saint Cyr sur Loire.
- Le dimanche 4 juin 2017 à partir de 7h30 et jusqu'à 30' avant le début de l'épreuve.

Les inscriptions en ligne sont possibles jusqu'au vendredi 2 juin 2017 minuit

Ne peuvent s'inscrire dans une épreuve que les personnes répondant aux catégories d'âge suivantes :

- Course des écoles primaires:
 - inscriptions individuelles : enfants nés entre 01 janvier 2006 et 31 décembre 2010 (inscriptions sur place uniquement).
 - inscriptions par les écoles partenaires : enfants en classe de CE1 à CM2 (inscriptions par les écoles uniquement)
- Course des collèges : jeunes nés entre 01 janvier 2002 et le 31 décembre 2005 (inscriptions sur place uniquement ou par les collèges partenaires).
- 26 km : nées avant le 31 décembre 1997.
- 15 km : nées avant le 31 décembre 1999.
- 7 km : nées avant le 31 décembre 2001

Inscription de groupe

Dans le cas où vous inscrivez une tierce personne, vous déclarez avoir reçu l'accord préalable de celle-ci et vous déclarez également que cette tierce personne a pris connaissance et accepte le règlement de l'épreuve.

Carte Bleue - Majorité

En procédant à une inscription via le site, vous déclarez être majeur et être le détenteur de la carte de crédit utilisée pour effectuer le paiement de la dite inscription. Si vous inscrivez une personne mineure, vous certifiez avoir l'autorité légale afin de procéder à cette inscription. Pour que l'inscription en ligne soit définitivement validée, un paiement comptant doit être effectué.

Retrait des dossards :

Ils seront à retirer :

- le samedi 3 juin 2017 de 15h00 à 18h00 au stade Guy Drut, 9 allée René Coulon à Saint Cyr sur Loire.
- le dimanche 4 juin 2017 de 7h30 jusqu'à 30min avant l'épreuve au stade Guy Drut.

Droits d'engagement :

- Course des enfants : gratuite
- Course 26 km : 13€ + 2€ le jour de l'épreuve (les licenciés FFA bénéficient d'une minoration de 2€)
- Course 15 km course : 10€ + 2€ le jour de l'épreuve (les licenciés FFA bénéficient d'une minoration de 2€)
- Parcours running 7 km : 10€ + 2€ le jour de l'épreuve (les licenciés FFA bénéficient d'une minoration de 2€)

Assurances :

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de AIAC Courtage. Les licenciés FFA bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Certificat médical :

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport :

- Les participants aux 26 km et 15 km course sont subordonnés à la présentation d'une photocopie de :
 - la licence délivrée par la FFA type Athlé compétition ou Athlé Entreprise ou Athlé loisir option running ou d'un Pass Running **en cours de validité**.
 - d'une licence compétition délivrée par FFCCO, FFPM ou FF tri en cours de validité à la date de la manifestation.
 - d'une licence UNSS ou UGSEL en cours de validité et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou association sportive uniquement.
 - d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de **l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** datant de moins de 1 an.

Secours :

L'organisation disposera d'une assistance médicale pendant la durée de l'épreuve composée d'un médecin et de postes de secours.

Résultats :

Ils seront affichés sur la zone arrivée.

Ils seront disponibles sur le site de l'évènement à l'adresse suivante : <http://www.laronde-delachoisille.com>

Récompenses :

Un lot souvenir sera offert à tous les participants à l'arrivée des épreuves 26 km et 15 km course et à l'arrivée de la « Choisillette » 7 km aux 550 premiers inscrits toutes épreuves ou animation confondue.

Un trophée du challenge du nombre sera décerné à l'association qui possédera le plus grand nombre cumulé d'arrivants sur les courses 26 km et 15 km. Par association il faut entendre toute entreprise privée, administration ou association inscrite sous la même dénomination.

26 km course:

Une récompense aux 3 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

Une récompense au 1^{er} de chaque catégorie hommes et femmes (Es, Se, Master 1, Master 2, Master 3, Master 4)

Les récompenses par catégorie ne sont pas cumulatives avec le classement scratch

15 km course :

Une récompense aux 3 premiers du classement scratch (hommes et femmes)

Une récompense au 1^{er} de chaque catégorie hommes et femmes (Ju, Es, Se, Master 1, Master 2, Master 3, Master 4)

Les récompenses par catégorie ne sont pas cumulatives avec le classement scratch

Droit à l'image :

J'autorise expressément les organisateurs de l'évènement ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'évènement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, en France et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

Informations personnelles

Lors de votre inscription à la Ronde de la Choisille, vous vous inscrivez automatiquement à la mailing-list vous permettant de recevoir régulièrement les actualités de l'organisation de la Ronde de la Choisille et de ses partenaires pour une durée de 1 an à compter du jour de l'évènement. Vous avez possibilité de vous désinscrire à tout en cliquant sur le lien "se désinscrire " du site de la Ronde de la Choisille <http://www.laronde-delachoisille.com>

CNIL

L'organisation de l'évènement déclare avoir suivi la procédure nécessaire auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour la gestion des sites d'informations dédiés à l'évènement. Le RSSC, entité juridique, s'engage à effacer définitivement toute information personnelle vous concernant sur simple demande de votre part par courrier électronique à contact@laronde-delachoisille.com Conformément à la loi de l'Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.